



Conseil d'administration

Vendredi 20 décembre 2024, de 14h30 à 16h30, en visio-conférence

Compte-rendu

Accueil par le président

Bienvenue aux administrateurs et administratrices et aux présidentes de groupes-pays et dynamiques thématiques, remerciements

1. Adoption du CR du CA du 5 septembre

Le CR est adapté à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Retours instances de CUF

a. Retour sur les dernières réunions des instances (AG, CA...)

Rappel de la direction :

- AG du 11 juin à Paris, suivi d'un CA tout juste élu
- Puis CA du 5 septembre qui a vu l'élection du BE

Le président voit trois principaux enjeux pour 2025 :

- 2025 sera une année pré électorale
- 2025 sera marquée par une période budgétaire difficile
- 2025 sera dans le même temps l'année d'une nécessaire affirmation du rôle international des collectivités territoriales.

2025 sera aussi l'année anniversaire de CUF qui fêtera ses 50 ans, une occasion de mettre en visibilité la dynamique de notre réseau. Une attention sera portée à la reconnaissance de CUF parmi les autres associations de pouvoirs locaux (AMF, ADF, RF et bien-sûr AFCCRE), et à la recherche d'une articulation optimale afin de renforcer la diplomatie de nos territoires.

Le président sollicitera un RDV avec le ministre dès sa nomination pour évoquer ces enjeux.

⇒ *Remarques :*

- Il est déploré la destruction du centre El Bustan au vu des efforts fournis par les collectivités dans la coopération décentralisée entre la France et la Palestine
- Se pose la question de la représentation politique de CUF et de son président lors des grands événements internationaux
- La question de la légitimité et de la visibilité de l'engagement international des collectivités sera un combat d'autant plus fort que les ressources se tarissent. Il faudra mener ce combat avec les autres associations de pouvoirs locaux.

Le président de CUF :

- souligne l'enjeu de renforcer les adhésions, pour CUF mais aussi d'échanger avec les présidentes et présidents des associations de pouvoirs locaux pour identifier les synergies.
- s'efforcera d'être présent lors des RDV internationaux, autant que son engagement de maire président le lui permettra. Il s'appuiera pour ce faire sur le réseau et le suivi également fait par Clare Hart, son adjointe.
- concernant la destruction du Centre El Bustan, se dit profondément affecté et a remercié le ministre d'avoir par la voie de son porte-parole réagi à cette destruction inadmissible. Une mission est programmée pour début mai pour soutenir la coopération décentralisée et renforcer le droit international.

Deux demandes adressées avec beaucoup de retard à la DG pour intégrer le CA

- Véronique Bertholle pour la ville de Strasbourg
- Blaise Ethodet pour Fosses (Val d'Oise)

Le BE propose d'accepter cette demande sans attendre l'AG dans la mesure où des places sont vacantes au CA (33 places sur 42)

Le CA accepte cette demande sous réserve de la faire ratifier lors de la prochaine AG

b. Perspectives budgétaires

Jean-Claude Dardelet, trésorier

Les premières perspectives (encore provisoires) sur le résultat pour le budget de CUF 2024 sont positives avec une projection autour de 50 K€, grâce au maintien de la confiance des collectivités, à une grande prudence dans la gestion, à la récupération des frais de gestion des fonds de solidarité.

Nos fonds associatifs poursuivent leur reconstitution.

Nous avons davantage d'inquiétude pour 2025. La géopolitique - marquée par de nombreux conflits - se télescope avec nos restrictions budgétaires. Si nous n'avons jamais eu autant besoin de CUF, dans cette année pré électorale (avec une période de réserve) pour le bloc communal, notre enjeu sera de continuer à proposer des projets qui font sens pour CT et bailleurs de manière à confirmer leur soutien et adhésion

4. Activités de CUF

a. Présidences de GP / DT renouvelées

Cf trombinoscope.

Le président remercie les nouveaux présidents de groupe-pays (Jérôme Auslender pour le GP Etats-Unis, Caroline Leclercq pour le Vietnam, Benoît Pilet pour la Chine et Chokri Baddredine pour la dynamique Jeunesses et ECSI)

Remerciements au-delà à tous les présidentes et présidents de groupes-pays et dynamiques thématiques pour leur engagement à nos côtés.

⇒ *Remarques :*

- Deux présidences de groupe-pays sont vacantes : le groupe-pays Israël et le groupe-pays Haïti.
- Pour plusieurs pays, des tensions diplomatiques fortes sont observées avec l'Etat français. Les collectivités, dont le cadre d'intervention international est précisé dans le code des collectivités, sont impactés dans leurs coopérations décentralisées. CUF a dans ce contexte initié plusieurs démarches pour décrypter et donner des repères pour l'action.
- La création d'un groupe-pays Cameroun est à l'étude.

b. Retour sur les RAICT

L'édition 2024 a été appréciée avec beaucoup de retours positifs. Plusieurs innovations cette année : pays à l'honneur, le networking, moins de session, renouvellement du lieu.

En terme budgétaire : plus cher mais plus de ressources (entrées + stands).

⇒ *Remarques :*

- Edition appréciée, dans un cadre agréable
- Point d'attention sur l'organisation de la plénière avec du bruit en fond : à repenser
- Attention également à la restauration jugée insuffisante (eau et café aussi)
- Sur le fond : renforcer les dialogues avec les représentants de l'Etat.
- Rappel : les RAICT sont gratuites pour les adhérents (et payantes pour les non adhérents) l'équipe de CUF rappelle systématiquement les non adhérents présents aux RAICT pour leur proposer une adhésion

c. Perspectives des 50 ans de CUF

2025 sera l'année des 50 ans de CUF

Deux projets :

- (1) Des RAICT vraisemblablement sur une journée précédée d'un dîner « VIP » : dates envisagées : 3 et 4 juillet

⇒ *Remarques :*

- Des administrateurs regrettent de ne pas avoir des RAICT sur 2 jours
- NB : point d'attention sur nos contraintes financières qui risquent d'être plus fortes en 2025 et impactent nos RAICT

- (2) Une marche pour la coopération décentralisée (*parole à Simone Giovetti, présentation de la note*)

⇒ *Remarques :*

- Projet accueilli favorablement
- Il faudra sonder rapidement combien des collectivités seront partantes pour accueillir la marche de la coop dec' ;
- Chaque CT qui accueillera la marche décidera des partenariats locaux à mettre en place ainsi que des messages clés qu'elle y associera ;
- Voir calendrier prévisionnel et cahiers de charges prévisionnels dans note de cadrage

5. Contexte et enjeux APD

a. Contexte :

Informations législatives :

- CUF s'inquiète également de quelques menaces (seront probablement évoquées par d'autres):
 - Proposition de loi souhaitant rétablir l'intérêt local comme base d'intervention légale de la coopération décentralisée dans le cadre de subvention pour des fonds de solidarité : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/PIONANR5L17B0390.html>
 - Et de cette proposition d'une sénatrice qui vient menacer la CNCD : <https://www.senat.fr/leg/exposes-des-motifs/ppl24-029-expose.html>
- ⇒ Ces informations remontées en CNCD par Michèle Rubirola et Elise Pereira Nunes en préparation du CND SI (CND SI annulée du fait des événements à Mayotte)
- ⇒ Toutes celles et ceux qui ont des liens avec des parlementaires peuvent bien sûr les interpeller pour défendre l'AICT et reconnaître le rôle de CUF.

Informations budgétaires : de grosses incertitudes sur le budget qui mettent l'AICT dans un effet ciseaux :

- Baisse des ressources des CT dans le précédent projet de loi de finances
 - Baisse de l'APD dans les projections du PLF
- ⇒ CUF prépare une tribune au Premier Ministre sur ce sujet
- ⇒ Le président demandera un entretien au ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères

b. Regard de l'AFD sur le contexte Aide Publique au Développement : orientations et adaptations :

Frédéric Audras, responsable de la division Territoires et Entreprises, Département de la mobilisation des partenariats Nationaux, Agence Française de Développement

La loi de finance (non votée) prévoyait de réduire d'un tiers l'APD (de 6 à 4 Mds), touchant surtout le programme 209 à destination des pays les plus pauvres. En réponse, le DG de l'AFD a proposé d'aligner le taux de la taxe sur les transactions financières (0.3%) avec ce qui est appliqué à Londres (0,5%). Cela aurait permis de lever 1.5 Mds et de compenser en grande partie la baisse prévue par la loi de finance. Il existe donc des solutions, et il est espéré qu'elles soient entendues par les prochains ministres.

Concernant **l'appui à l'AICT** : 12 Millions € étaient prévus pour 2024 sur une tendance stable, mais 2 Millions ont été gelés (baisse à 10 Millions). L'enveloppe en 2024 a été intégralement consommée (7 projets FICOL).

Pour 2025, la baisse prévue amènerait à 8M d'€ (idem pour la DCTCIV, autour de 7 Millions), réduisant les capacités de soutien. Cette baisse d'enveloppe implique pour le guichet FICOL : 2 comités FICOL par an ont lieu normalement, avec jusqu'à 1,5 an entre le moment de l'octroi et le lancement. 12 projets pour 15Millions € sont donc engagés, et doivent être pris de l'enveloppe 2025. S'il y a moins de 12M, ce sera donc difficile de soutenir ces engagements, avec nécessaire revue à la baisse des soutiens. Pour 2025, il ne devrait aussi y avoir qu'un seul appel et non deux, au second semestre, car les budgets devront être utilisés pour les engagements passés.

Des difficultés sont à prévoir pour les opérateurs, comme les RRMA ou autres structures de la société civile, en parallèle de la baisse des financements des guichets OSC. Il faudra veiller à ce que ces structures ne s'effondrent pas, et à voir de manière concertée comment les soutenir (un travail que prévoit l'AFD avec la DCTCIV).

Une complication supplémentaire est également prévisible : près de 60 projets sont en exécution, mais 4 ou 5 au vu de la réduction des dotations de l'Etat devront être arrêtés, les collectivités ne pouvant plus amener leur part de financement.

Concernant le calendrier 2025, il sera dense :

- Place des CT sera très affirmée lors des COP + UNOC. Il y a un enjeu de former la coalition des villes côtières portée par Nice, demande venant de l'Etat. Il y a donc une dichotomie observée entre le focus sur l'échelon local, reconnu dans ces instances, et la réduction des moyens à disposition des pouvoirs locaux
- Le sommet de Séville sur le financement du Développement sera également une échéance importante. A Addis Abeba il y a 10 ans, les CT avaient été reconnues au centre de l'atteinte des ODD. Il faut donc que les CT soient visibles à Séville de la même manière. L'AFD se mettra en appui aux CT pour porter cette voix, pour les aider à accéder plus facilement aux financements.

Il y aura un enjeu de se tourner auprès de l'UE, qui va revoir sa programmation financière de 2027 avec des groupes de travail organisés dès 2025. L'AFD sera en soutien pour s'assurer à ce que les CT soient bien considérées.

c. Echanges

- Remerciements pour la clarté des propos
- Inquiétude partagée sur la réduction des crédits AFD : les FICOL sont des outils essentiels de la coopération décentralisée
- Le risque est la réduction de la coopération décentralisée française ou le fait qu'elle se tourne vers des acteurs privés (type fondation), alors même que le rôle des collectivités territoriales dans le développement est sans arrêt rappelé.
- CUF peut être un acteur clé pour aider à capter des fonds de l'UE
- Complément d'information de la direction de CUF : CUF est en lien avec la commission et Platforma pour renforcer un plaidoyer sur le retour de la ligne dédiée au soutien de la coopération décentralisée dans la programmation de l'UE. Le dispositif DCOL est un outil pertinent pour aller chercher du financement européen.
- Complément d'information de Frédéric Audras : l'UE représente en effet une manne financière pour la coopération décentralisée, notamment en direction du continent africain. La plus-value de la coopération décentralisée est l'échange de pair à pair, qui s'inscrit dans le long terme.

6. Divers et agenda

En termes d'activités (autres que réunions de groupes-pays et dynamiques thématiques):

- Mission du groupe-pays Palestine en Palestine
- Préfiguration d'assises franco-arméniennes au mois de juin
- RAICT les 3 et 4 juillet
- Possible assises franco-malgaches

- Mission COP Belem / Amérique Latine (novembre 2025)
- Possible événement franco-argentin à Limoges (sous réserve) en fin d'année

Partage d'éléments d'agenda (instances) :

- BE en visioconférence ou présentiel en février
- BE en visioconférence ou présentiel en avril
- CA en visioconférence ou présentiel en mai
- AG en présentiel en juin